

Luxembourg, le 2 août 2018

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs:

« Suite à la disparition d'un animal de compagnie et après une première recherche infructueuse, il reste au propriétaire de l'animal la possibilité de publier un avis de recherche sous forme d'une annonce. Ces annonces peuvent aussi servir à signaler aux propriétaires que leurs chiens et chats perdus ont été retrouvés.

De telles annonces sont diffusées par différents moyens. Les refuges pour animaux et les associations pour la protection des animaux relayent les informations sur leurs sites internet et réseaux sociaux. Il existe également des plateformes en ligne qui partagent les informations. Les avis de recherches peuvent aussi être diffusés à la radio.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs :

Monsieur le Ministre ne pourrait-il pas envisager de regrouper le dynamisme des différents acteurs impliqués en centralisant les informations ? Monsieur le Ministre ne juge-t-il pas opportun de créer une plateforme en ligne officielle qui faciliterait la diffusion des informations et qui par cela augmenterait les chances des animaux de retrouver leurs maîtres ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Max Hahn
Député

Claude Lamberty
Député